

**Syndicat National des Pédiatres des Etablissements Hospitaliers  
(membre de l'INPH)**

15 rue Beaugrenelle - 75015 PARIS - www.snpeh.org

**Président :**

Jean-Louis CHABERNAUD  
Hôpital Antoine Bécclère, 92141 Clamart cedex  
☎ 01 46 32 50 22 Fax : 01 46 32 45 40  
jean-louis.chabernaud@abc.aphp.fr

**Vice-Président :**

Philippe TALON  
CHI Le Raincy, 93370 Montfermeil  
☎ 01 41 40 81 57 Fax : 01 41 70 83 28  
ptalon@ch-montfermeil.fr

**Secrétaire général :**

Daniel CAU  
Hôpital W. Morey, 71100 Chalon sur Saône  
☎ 03 85 44 65 38 Fax : 03 85 44 67 16  
daniel.cau@ch-chalon71.fr

**Secrétaire général adjoint :**

Jean-Claude ROPERT  
CH Courbevoie-Neuilly  
BP 79, 92205 Neuilly/Seine cedex  
☎ 01 40 88 61 54 Fax : 01 40 88 61 58  
jropert@chcn.net

**Trésorier et Syndic :**

Marc LE BIDEAU  
Hôpital de Saint Nazaire,  
44606 Saint Nazaire cedex  
☎ 02 40 90 61 00 Fax : 02 40 90 52 01  
m.lebideau@ch-saintnazaire.fr

**Trésorier adjoint :**

Eric PARIS  
Centre hospitalier, BP 1525,  
62022 Laval cedex  
☎ 02 43 66 50 80 Fax : 02 43 66 51 91  
eric.paris@chlaval.fr

La loi HPST a été votée fin juin dans la précipitation et la confusion, après une parodie de dialogue social. Elle nous a été imposée malgré les nombreuses protestations et manifestations des médecins, des personnels soignants et administratifs des hôpitaux dans tout le pays. Les décrets d'application, en cours d'élaboration, seront publiés dans quelques mois et elle entrera en vigueur début 2010.

Cette loi a été conçue dans une logique managériale comptable, dans le seul but de maîtriser les dépenses de santé en ville comme à l'hôpital. Elle s'oppose à la logique d'un service public hospitalier de qualité accessible à tous. La T2A à 100%, les pleins pouvoirs donnés aux directeurs des hôpitaux et des futures ARS, la modification du statut juridique des établissements hospitaliers, la contractualisation des médecins hospitaliers et leur rétribution avec une part variable (nouveau statut de « clinicien hospitalier », proposé par le rapport Aboud) vont aboutir à des conflits entre la logique comptable et la logique médicale qui est la notre jusque là.

Serons-nous réduits à être des employés de l'hôpital soumis à leurs directions ou à rester des médecins dignes de la confiance de leurs patients ? Accepterons-nous de soumettre nos choix et nos prescriptions aux décisions des directeurs ? Quels recours les PH auront-ils lorsque d'inévitables conflits vont apparaître entre l'intérêt du patient et celui des tutelles ?

L'hôpital va devoir faire face à une demande croissante de soins surtout en provenance des populations les plus précaires. La diminution du nombre des pédiatres libéraux, la désorganisation croissante de nos hôpitaux, la crise budgétaire vont mettre les équipes hospitalières à rude épreuve pour assurer



## BULLETIN D'INSCRIPTION 2009

75 euros pour les PH, 50 euros pour les CCA, Assistants, PAC  
(chèque à l'ordre du SNPEH)

à adresser à : **Docteur Marc Le Bideau**  
Service de Pédiatrie-Néonatalogie

Centre Hospitalier - BP 414 - 44606 SAINT-NAZAIRE

**Membres du Conseil d'Administration :**

- Philippe BABA  
Fondation Leuval, 06200 Nice  
☎ 04 92 03 03 08 Fax : 04 92 03 03 29  
philippe.babe@lenval.com
- Pascal BOLOT  
CH Robert Ballanger, 93600 Aulnay s/s Bois  
☎ 01 49 36 71 23 Fax : 01 49 36 74 22  
p.bolot@libertysurf.fr
- Jérôme CLOUZEAU  
CH de Niort, 79021 Niort cedex  
☎ 05 49 78 35 05  
Jerome.clouzeau@ch-niort.fr
- François DOUCHAIN  
CH d'Arras, SP 6, 62022 Arras cedex  
☎ 03 21 21 17 81 Fax : 03 21 22 17 70  
francois.douchain@ch-arras.fr
- Francis LECLERC  
Hôpital Jeanne de Flandre, 59037 Lille cedex  
☎ 03 20 44 68 79 Fax : 03 20 44 60 83  
fleclerc@chru-lille.fr
- Claude LEJEUNE  
Hôpital Louis Mourier, 92701 Colombes  
☎ 01 47 60 63 74 Fax : 01 47 60 61 31  
claud.lejeune@lmr.aphp.fr
- Bernard Le LUYER  
CH Le Havre, 76083 Le Havre cedex  
☎ 02 32 73 36 30 Fax : 02 32 73 36 36  
bleluyer@ch-havre.fr
- Didier PINQUIER  
Hôpital Charles Nicolle, 76031 Rouen cedex  
☎ 02 32 88 80 97 – 02 32 88 64 49  
Fax : 02 32 88 86 33  
didier.pinquier@chu-rouen.fr
- Elisabeth QUESTIAUX  
CH Robert Ballanger,  
93602 Aulnay s/s Bois cedex  
☎ 01 49 36 72 26 Fax : 01 49 36 74 22  
elisabeth.questiaux@ch-aulnay.fr

l'ensemble de leurs missions. Nous devons nous préparer à défendre nos malades et leurs familles, à dire ce qui est acceptable ou ne l'est pas dans le respect des responsabilités de chacun. Nous allons avoir à évaluer la qualité et pas seulement la quantité des soins, à nous impliquer dans l'organisation des soins sans compromis.

Aussi bien à l'hôpital qu'en ville la pédiatrie doit évoluer. Soyons acteurs de ce changement. Au sein du CNDP, le SNPEH travaille avec les hospitaliers, les universitaires, les pédiatres libéraux et depuis peu les représentants de la pédiatrie communautaire pour apporter des réponses aux défis actuels : collaboration indispensable des libéraux et des hospitaliers, mise en place des réseaux de périnatalité, d'urgences pédiatriques et de sur-spécialités, réconciliation entre pédiatres et médecins généralistes. Nous avons cette année, tous ensemble, enfin obtenus une nette augmentation (encore insuffisante !) de 200 à 253 (+ 25,6 %) du nombre des DES de pédiatrie. Cela laisse espérer une amélioration de la démographie de notre spécialité.

Investissons plus que jamais les responsabilités de fonctionnement dans nos établissements et au sein des Commissions Régionales de la santé de l'enfant et de l'adolescent pour devenir des partenaires incontournables des tutelles régionales, afin d'influer sur les choix décisifs en terme d'organisation des soins pédiatriques.

**Nous avons plus que jamais besoin d'un syndicat pour nous défendre et nous faire entendre.**

**Rejoignez-nous, adhérez et défendons ensemble tous les aspects de la médecine de l'enfant et de l'adolescent.**

**Le SNPEH veille et veillera tout particulièrement à la revalorisation des activités cliniques, de prévention et d'éducation pour la santé ainsi qu'à la défense de nos conditions de travail, de nos statuts et de nos retraites.**

Dr Jean-Louis Chabernaude, président du SNPEH



NOM : ..... Prénom : .....

Statut : .....

Adresse postale professionnelle : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Fax : ..... Courriel : .....

Remarques et propositions :